

Dossier de presse

Candidature de l'Intercommunalité Bernay-Terres de Normandie à la 17ème édition du concours Europan



Sommaire

1. European, qu'est-ce-que-c'est ?	p.5
2. La candidature d'IBTN à European	p.7
3. Les partenaires du projet	p.13
4. Les motivations des partenaires à s'engager	p.15
5. La gouvernance du projet	p.19
6. Les projets lauréats	p.21
7. Les prochaines étapes	p.26
8. Pour aller plus loin	p.27



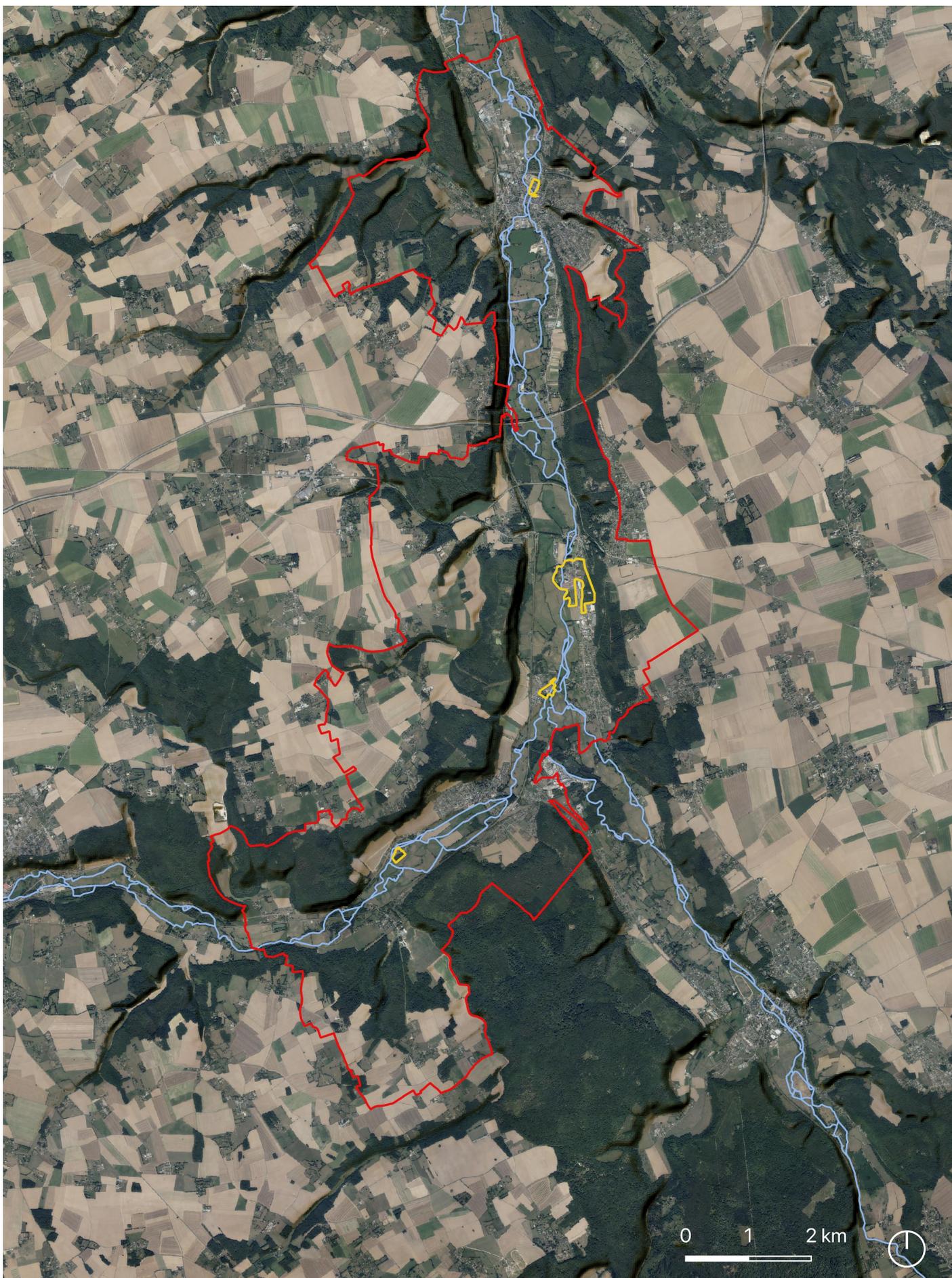
10 sites français sur un total de 52 territoires à l'échelle de l'Europe ont participé à European 17.

1. European, qu'est-ce-que-c'est ?

European est un concours d'idée à l'échelle européenne ouvert aux jeunes professionnels (architectes, urbanistes et paysagistes, associés à d'autres disciplines) de moins de 40 ans, auprès desquels il rencontre un grand succès. Celui-ci a été créé en 1988.

Le concours organise la rencontre entre de jeunes équipes pluridisciplinaires et les maîtres d'ouvrages publics autour de réflexions et d'enjeux contemporains. La thématique sélectionnée pour la 17ème session d'European s'appelle «Villes Vivantes » : il s'agit de se poser la question de comment aménager les territoires pour une meilleure prise en compte du vivant dans le contexte du changement climatique. Les réponses attendues s'appuient sur des stratégies prenant en compte les problématiques de métabolisme (nouvelle gestion des flux d'éléments naturels, de matières et d'humains avec un objectif d'économies circulaires), d'équité et de solidarité (inclusivité des acteurs dans le processus).

Il est ensuite possible pour les collectivités de passer commande aux équipes primées. S'engage alors un processus de projet à partir des idées rendues par les candidats. La conférence de presse se tient à la suite de la sélection des lauréats.



En rouge, le périmètre de réflexion global et en jaune, les périmètres resserrés des 4 friches

2. La candidature d'IBTN à European

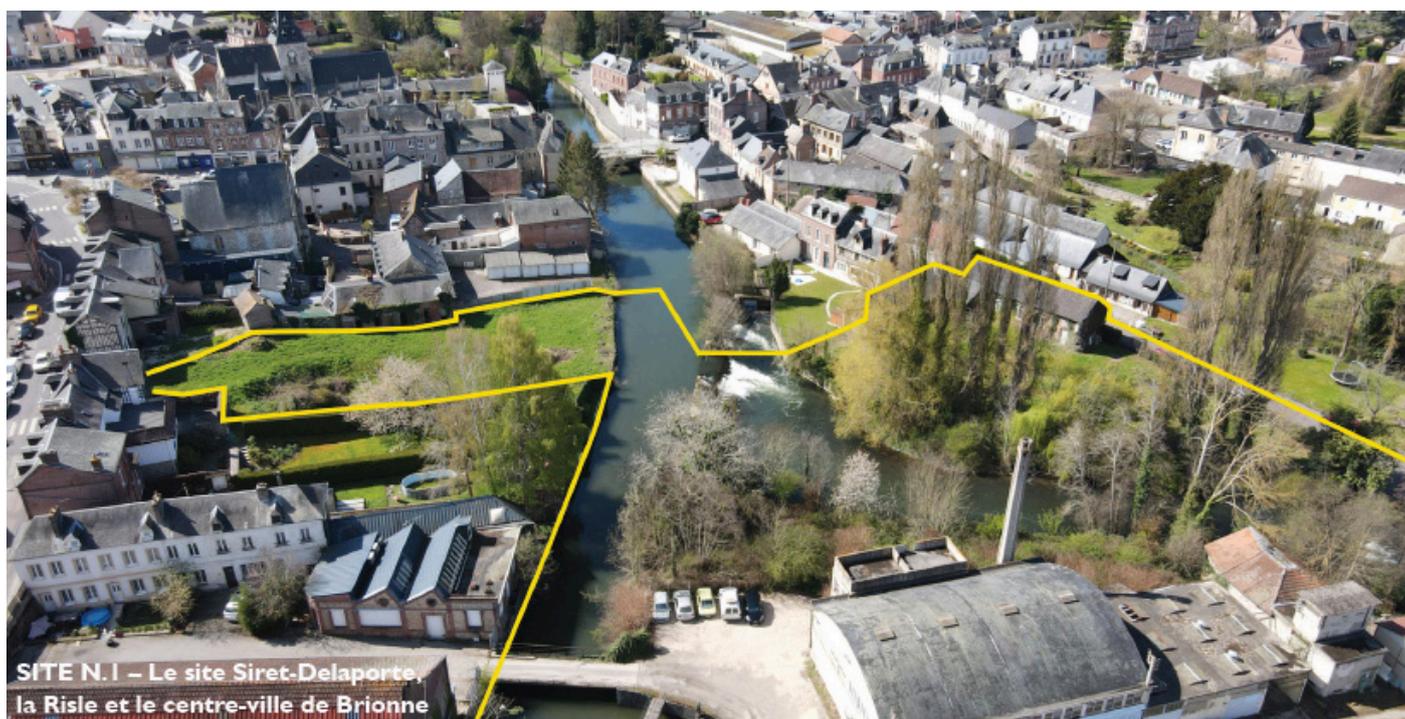
La candidature propose aux jeunes professionnels de se pencher sur la transformation de quatre friches du territoire :

- La **friche Siret Delaporte à Brionne**, ancienne usine textile.
- La **friche Saint-Louis à Nassandres-sur-Risle**, ancienne sucrerie.
- La **friche du petit Nassandre à Serquigny**, ancienne filature puis entreprise de produits para-chirurgicaux.
- La **friche des Nouvelles Coordonnées à Fontaine l'Abbé**, ancienne filature, ébénisterie industrielle et usine d'avions de voltige.

La ville de Brionne est à l'initiative de la candidature. Engagée depuis plusieurs années dans un processus de projet pour la transformation de ses friches situées en centre-bourg, elle a vu ce concours comme une opportunité de réfléchir à leurs reconversions.

L'initiative de Brionne a été élargie au territoire d'IBTN au concours car :

- La problématique de reconversion de friches d'activités sur laquelle s'appuie cette candidature se retrouve dans plusieurs communes de l'intercom.
- L'appréhension de cette problématique à une échelle intercommunale invite à penser les transformations de sites de façon complémentaire et articulée. Ces friches offrent un potentiel de régénération à la fois écologique, architectural, urbain et paysager qui peut participer du développement territorial.
- Ces friches se situent principalement le long de la Risle et en racontent l'histoire agricole et ouvrière. Leur reconversion répond à la désindustrialisation et invite à tirer parti de leur potentiel résidentiel et touristique tout en misant sur de nouvelles activités (énergies renouvelables...).



L'Intercommunalité cherche aujourd'hui à réhabiliter ce riche passé en intervenant sur l'aménagement de ces espaces. Dans ce contexte, l'Intercommunalité Bernay Terres de Normandie s'est vue proposer de porter une candidature commune au concours Européan avec les communes de Brionne, Nassandres-sur-Risle, Serquigny et Fontaine-l'Abbé.

L'enjeu d'une candidature commune à Européan, sur une thématique partagée, repose sur la volonté de poursuivre une réflexion sur le devenir de ces espaces historiques et riches. Les exigences de non consommation foncière prévue par le dispositif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) introduit par la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, celles liées aux futurs SCOT et PLUI, obligent déjà les collectivités à faire la ville sur elle-même. Plutôt qu'un poids pour les collectivités, il s'agit de faire de ce passé un élément de développement et d'attractivité pour le territoire.

Les quatre sites de projet, deux privés et deux publics, sont reliés par deux vallées et deux rivières. Les bâtiments n'accueillent plus que quelques activités de stockage pour certaines, des activités artisanales et culturelles pour d'autres. Il y a une véritable volonté de réinvestir et rouvrir ces friches et travailler des interconnexions par le paysage et les vallées. Chaque site (friche en cœur de bourg, usine récemment désaffectée...) a



SITE N.2 – L'ex sucrerie Saint-Louis longée par la Risle



SITE N.3 - Le site du Petit Nassandres à Serquigny, à la confluence de la Risle et de la Charentonne



sa particularité et son histoire avec un attachement de la population. Cette candidature a rapidement été retenue par l'équipe d'European France lors de la présentation le 18 octobre 2022 à Paris.

Les enjeux proposés ainsi que l'aspect multi-sites ont été applaudis en Novembre 2022 au forum inter-session organisé à Clermont-Ferrand. L'intérêt des candidats pour ce site a été palpable dès la réunion de lancement de la 17e session du concours, le 28 mars 2023.

Les candidats ont été invités à visiter les 4 sites les 27 et 28 avril et ont dû rendre leur copie le 30 juillet 2023, soit 4 mois après le lancement du concours. 23 projets ont été reçus pour le site d'IBTN, ce qui démontre l'intérêt des jeunes professionnels pour les questions de sobriété foncière et de reconversion de sites industriels à travers des projets qui tirent parti du vivant et du déjà-là.

Le processus de sélection des projets lauréats a ensuite commencé, animé par un jury composé de représentants de la commande urbaine et architecturale et de concepteurs, et présidé au niveau national par François Leclercq architecte et urbaniste.





PLAN DE FINANCEMENT

Poste de dépenses	%	Montant en €
ETAT (FNA DT)	50%	37 500 €
IBTN	25%	18 750 €
Propriétaires des sites des communes	25%	
<i>Brionne</i>	6,25%	4 687,50 €
<i>Serquigny</i>	6,25%	4 687,50 €
<i>Fontaine-l'Abbé</i>	6,25%	4 687,50 €
<i>La commune de Nassandres-sur-Risle</i>	6,25%	4 687,50 €
Total	100%	75 000€

3. Les partenaires du projet

Ville de Brionne

Valéry BEURIOT, Maire
Aurélie LEFEBVRE, DGS

Ville de Fontaine l'Abbé

André VANDENDRIESSCHE, Maire

Ville de Nassandres-sur-Risle

André ANTHIERENS, Maire

Ville de Serquigny

Frédéric DELAMARE, Maire

Intercommunalité Bernay Terres de Normandie

Nicolas GRAVELLE, Président
Guillaume WEINER, Délégué en charge des appels à projets sur le développement durable et de l'animation territoriale de développement durable

Les Nouvelles Coordonnées

Mathilde GESTIN, coordinatrice
Violette PEZIER, architecte AMO

Propriétaire du site de Serquigny

Jean Baier

DDTM27

Clément LEROY, Responsable de l'unité Planification et Aménagement du Territoire

CAUE27

Sabine GUITEL, directrice
Alice PERRIN chargée de mission

Etapes du projet

7 septembre 2022 : Réunion Europan à IBTN avec Brionne

18 octobre 2022 : Présentation de la candidature à l'équipe d'Europan France à Paris, qui confirme l'intérêt et invite le territoire à poursuivre

3-4-5 novembre 2022 : Forum inter-session Europan à Clermont-Ferrand

20 janvier 2023 : Réunion Europan à Serquigny pour élargir la candidature

26 janvier 2023 : Réunion Europan à Nassandres sur Risle pour élargir la candidature

Février 2023 : Première visite des sites par l'experte de site et finalisation du dossier de candidature

Février-Mars 2023 : Délibération par le Conseil communautaire et les Conseils municipaux pour s'engager dans le concours

28 mars 2023 : Conférence de lancement d'Europan 17 à la cité de l'architecture

27 et vendredi 28 avril 2023 : Visite des sites pour les équipes candidates

30 juillet 2023 : Réception des dossiers des candidats

28 août et 6 octobre 2023 : Jury local pour le premier tour de sélection

17 octobre 2023 : Premier tour du jury national à Paris

10 et 11 novembre 2023 : Forum ville et jury à Vienne

15 novembre 2023 : Jury local pour le second tour de sélection

17 novembre 2023 : Second tour du jury national à Paris

5 décembre 2023 : Soirée d'annonce des résultats à Paris

4. Les motivations des partenaires à s'engager

“ Depuis 2018, la ville de Brionne est engagée avec le CAUE27 dans un appel à manifestation d'intérêt national avec le programme « vallées habitées » qui vise à redynamiser les centres-bourgs tout en s'inscrivant dans une nouvelle manière d'habiter le territoire et en intégrant l'environnement et les enjeux de transition écologique. Dans ce cadre et après avoir mené plusieurs ateliers pédagogiques avec différentes grandes écoles permettant l'exploration et l'approfondissement de différentes thématiques tout en intégrant la participation citoyenne, l'engagement dans le concours European était une opportunité pour poursuivre cette dynamique en apportant des intentions d'aménagement par un collectif d'experts.”

Ville de Brionne

“ La commune de Fontaine-l'Abbé (560 habitants), a eu l'opportunité de participer à cet événement important. Grâce à l'accord de l'intercom Bernay terres de Normandie et en collaboration avec le CAUE de l'Eure, le site des Nouvelles Coordonnées au hameau de Courcelles a été retenu parmi les 10 sites français et 50 européens pour participer au concours d'architectes European. Quelle fierté de voir son village être plusieurs fois cité, tout d'abord à Paris pour les sélections, ensuite à Vienne en Autriche et enfin de nouveau à la cité de l'architecture à Paris. C'est avec élan et bonheur que notre commune a participé à ce grand concours, offrant un éclairage national et européen sur la friche de Courcelles. Un grand merci au Caue, en particulier à Alice ainsi qu'aux villes de Brionne, Serquigny et Nassandres sur Risle qui nous ont permis de participer au groupe de réflexion sur l'avenir de nos friches et sur le futur des nos vallées. Nous participerons activement aux prochaines étapes, en conservant l'esprit de groupe qui a prévalu durant l'ensemble de ces rencontres.”

Commune de Fontaine l'Abbé

“ La participation à la démarche European fait partie d’une volonté plus générale de considérer le site de Saint Louis Sucre dans son activité mais également dans son impact historique et social. Au nom de cette histoire et au nom des personnes de l’industrie sucrière et des agriculteurs qui ont été acteurs de la vie économique de la vallée, ce projet permet de passer un témoin du temps actuel sur ce passé.

La commune a également souhaité s’associer à des démarches déjà démarrées, notamment sur la ville de Brionne pour permettre de faire avancer cette dynamique. Le sujet des friches est un des nombreux sujets qui réunit les communes de la vallée de la Risle.

Aujourd’hui, on ne sait pas ce qu’il adviendra du site de Saint Louis Sucre, mais cette démarche permet de passer un témoin aux futurs gestionnaires du site ou aux futurs responsables de la commune. La transmission de cette histoire et de projets inspirants sont au centre de ce projet.”

Commune de Nassandres-sur-Risle

“ La commune de Serquigny se félicite de ce trait d’union permis par la démarche European entre les communes, à l’ampleur nationale et européenne.

Il est toujours intéressant de se retrouver en tant que communes voisines sur de tels projets structurants dans des quotidiens chargés. Cette candidature est d’une grande richesse de par la multiplicité des acteurs : publics, privés, société coopérative, site en transition…

Le conseil municipal s’est engagé dans le but d’accompagner le projet du propriétaire de la friche du Petit Nassandres, mais également, en toute transparence avec la commune de Fontaine l’Abbé, en soutien du projet de la friche de Courcelles, qui prend de l’ampleur et dont la société coopérative a été partie prenante du projet.”

Commune de Serquigny

“ A l’heure de la transition écologique, nous nous devons d’imaginer de nouvelles manières d’aménager, et ré-utilisant le déjà-là, et en s’appuyant sur le potentiel architectural, environnemental et social des lieux. Le CAUE27 est engagé dans cette démarche à travers ses missions de conseil, de formation et de sensibilisation. Ce concours sur 4 sites peut engager IBTN sur une nouvelle manière de penser son territoire et de l’aménager. Le CAUE27 a donc proposé d’accompagner cette démarche, ainsi que d’apporter une aide pour passer de l’étape de l’appel à idée à celui de projets opérationnels sur le territoire.”

CAUE27

“ Je suis propriétaire d’une très grande friche et depuis plusieurs années, perdu dans les multiples démarches et interlocuteurs administratifs. Ces lieux sont difficiles à réinvestir si on n’imagine pas ce qui peut s’y passer demain. Ce bâti industriel dispose de qualités et d’une beauté particulière qui n’intéresse que quelques passionnés comme moi, qui ont envie de les préserver et de les faire vivre.

Europas est un concours d’idées qui fait fi de certaines contraintes et permet de réfléchir sans limite, en se donnant de la souplesse. Il met en exergue pourquoi ces endroits tombent en désuétude tout en essayant de naviguer les contraintes multiples.

Cette démarche a également été une aventure collective qui a permis de se retrouver autour de la table avec les acteurs institutionnels qui peuvent accompagner différentes étapes du projet.”

Jean Baier, propriétaire du site du Petit Nassandres à Serquigny

“ La réhabilitation sobre et écologique de la friche industrielle de Courcelles est l’un des objectifs poursuivis par la coopérative “Les Nouvelles Coordonnées”. L’architecture traverse tous les champs de compétences investis par Les Nouvelles Coordonnées : la construction durable, l’artisanat, la culture. C’est donc tout naturellement que la coopérative s’investit avec enthousiasme dans cette aventure collective qu’est Europas, auprès des communes et des propriétaires privés qui connaissent des enjeux similaires sur leurs bâtis et des partenaires à même de nous éclairer. Seul on va vite, ensemble on va loin.”

Les Nouvelles Coordonnées

“La DDTM a souhaité s’engager dans ce projet afin d’accompagner les communes dans la démarche du Zero Artificialisation Nette (ZAN) et en particulier sur les enjeux de la nécessaire remobilisation des friches. La démarche Europas est une opportunité pour aborder ces sujets à l’échelle large du territoire de la vallée de la Risle et de l’intercommunalité.”

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l’Eure



Premier tour du jury national à Paris



Forum Villes et Jury à Vienne

5. La gouvernance du projet

Les partenaires ont collégialement formulé un avis sur les 23 projets rendus. Ils se sont ainsi réunis les 28 août et 6 octobre afin de partager leurs premiers regards sur les propositions des équipes et de poser des principes et des critères d'analyse commun tout en veillant à prendre en compte les spécificités de chacun. Ces temps de travail collectifs ont permis de sélectionner 6 projets pour la seconde phase de sélection. Les experts analysant les projets pour le compte d'European France avait à ce stade retenu également 6 projets.

Le 17 octobre a eu lieu à Paris le premier tour du jury. Lors des échanges avec le jury, le président François Leclerc a salué la vision collective qui ressortait des prises de position sur les projets : “une vision d'une campagne dans laquelle on vit au quotidien, une campagne productive et respectueuse de ses qualités paysagère et écologique”. Le jury a choisi de conserver 8 projets pour le second tour du jury afin de pouvoir échanger plus en profondeur sur ceux-ci.

Une délégation des partenaires locaux s'est rendue au forum Villes et Jury organisé par European Europe à Vienne en Autriche, pour que les représentants des différentes maîtrises d'ouvrage européennes et les membres des jurys nationaux se rencontrent, échangent sur les projets déposés et prennent la mesure de l'innovation et de la pertinence des idées et méthodes proposées pour renouveler nos pratiques d'aménagement.

Les partenaires locaux se sont de nouveau réunis le 15 novembre afin de sélectionner les projets qu'ils souhaitaient voir retenus. Quatre projets ont ainsi été pré-sélectionnés, avec un consensus global.

Le 17 novembre s'est tenu à Paris le second tour du jury, lors duquel a été de nouveau salué la clarté du positionnement des partenaires et leurs motivations tout au long de ce processus de sélection.

6. Les projets lauréats

Sur les 23 projets rendus, 3 ont été retenus comme lauréats par le jury national, suite aux échanges avec le jury local. La remise des prix a été faite le 5 décembre 2023.

1- Projet lauréat : En sueurs. chroniques d'une vallée transpirante

Auteurs : Pierre BOUILHOL, Camille PASTIER – Architectes; Mathilde LE-COMTE – Architecte urbaniste; Julie BEAUTE – Philosophe; Lena CISSE Paysagiste. Associé : Jules-Valentin BOUCHER – Architecte

Ce projet propose un récit construit autour de la préfiguration d'une communauté inclusive et solidaire entre tous les vivants, fondée sur leur composante essentielle commune : l'eau. Il invente une approche originale, définie comme « transpirante », engagée sur les plans politique et environnemental permettant de tendre vers plus de justice écologique et sociale. Il propose une articulation organique des sites de projet et du bassin versant au travers des différentes formes des rivières et les histoires quotidiennes des vivants.

Ce projet a convaincu le jury local par sa vision poétique et engagée. La méthodologie qui permet une déclinaison sur chaque site tout en mettant en valeur leur spécificités a été appréciée.

Les experts ont décrit ce projet comme une proposition riche et pleinement inscrite dans le thème de la session, se distinguant pour son approche originale et engagée dans le domaine de l'écologie politique, inspirée des théories de la philosophe et biologiste Donna Haraway. Le récit d'une vision utopique, où les vallées seraient habitées par une communauté inclusive et solidaire entre tous les vivants, est contrebalancé par des propositions plus concrètes de nouveaux programmes mixtes venant occuper les espaces bâtis et non bâtis des friches.

La représentation est soigneuse et poétique et restitue les ambiances imaginées pour la transformation des bâtiments industriels les plus iconiques.

2- Projet mentionné : Les intensités sauvages - L'entre Parc Naturel Régional, de la source à l'estuaire.

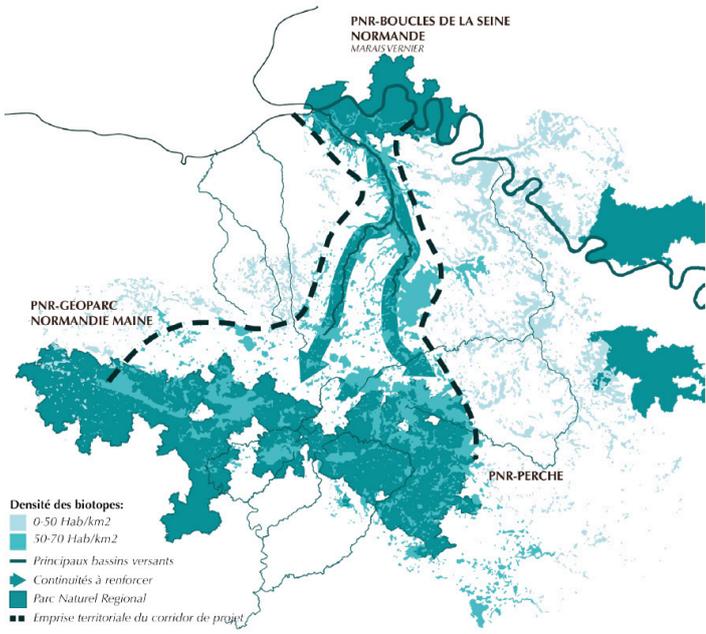
Auteurs : Baptiste WULLSCHLEGER, Philippe BENOIT – Architectes

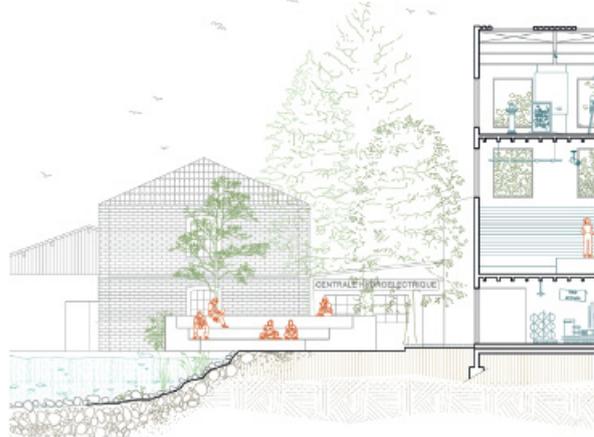
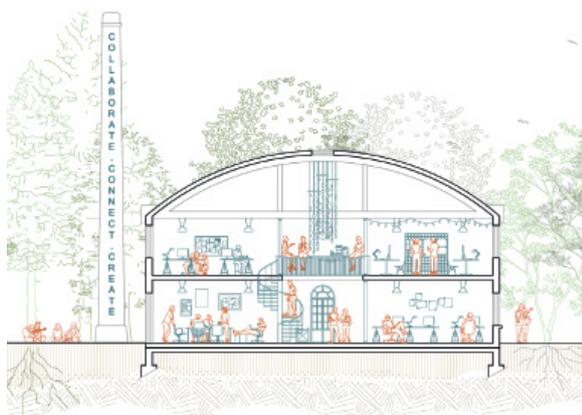
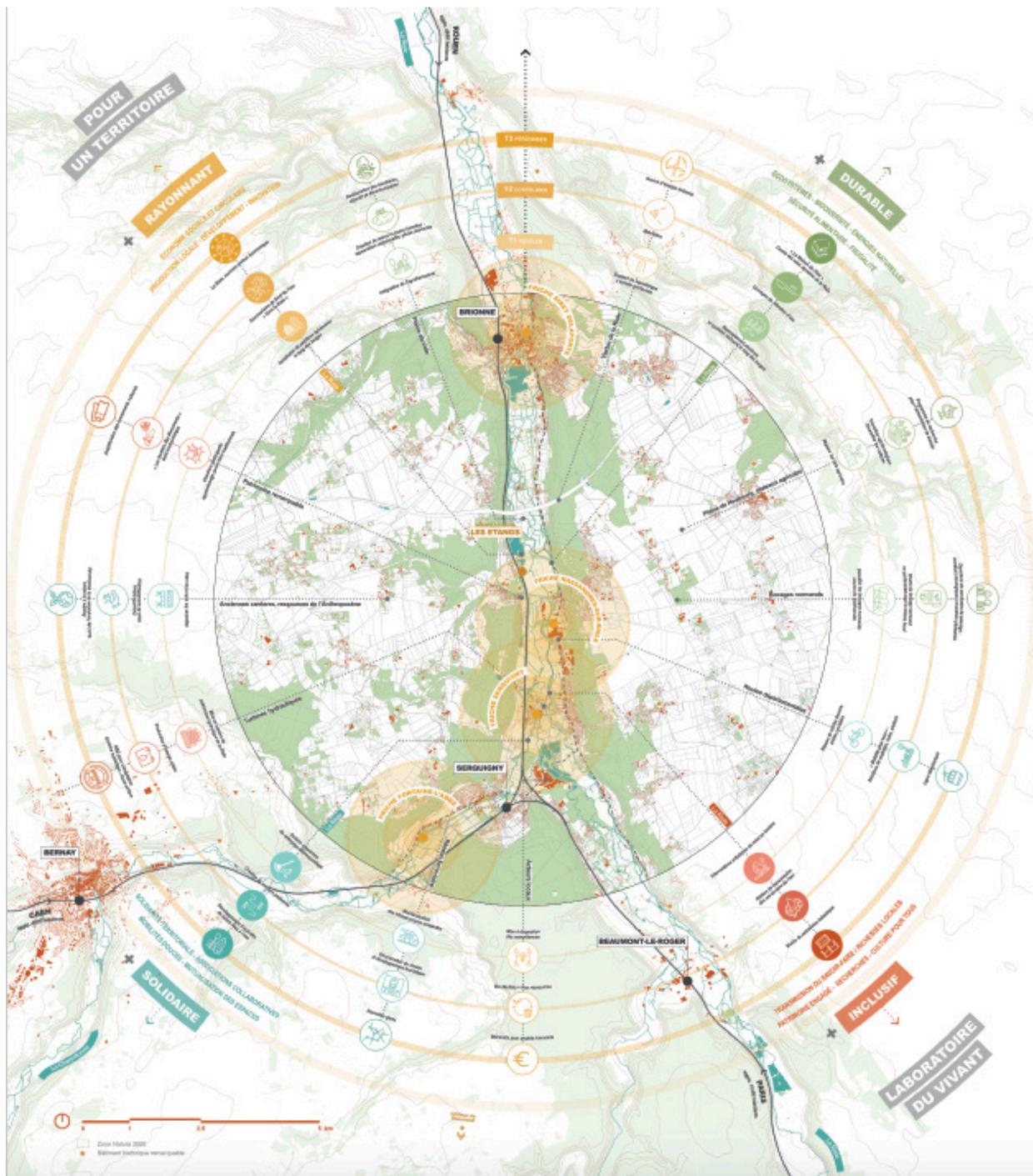
S'appuyant sur les réflexions du philosophe B. Morizot (« la vie n'est vivable pour les humains que si elle l'est pour le tissu du vivant dans son ensemble »), l'équipe propose de repenser collectivement le territoire de « l'entre-PNR normands » comme une biorégion apte à faire co-habiter durablement toutes les composantes de la biosphère. Le territoire des vallées de la Risle et de la Charentonne (corridor de migration des espèces reliant deux géographies distinctes) en est le support.

Pour ce faire, le projet tend vers une gradation des intensités d'usages, du plus domestique au plus « sauvage ». Afin d'instaurer une économie de la co-évolution de l'humain et du non-humain fondée sur l'éco-tourisme de proximité et les terroirs agricole et artisanal, des actions de génie écologique (basées - entre autre - sur le retour de certains animaux sauvages) sont couplées à une programmation mixte d'activités artisanales et loisirs.

Les experts qui ont analysé ce projet ont apprécié qu'il adopte une approche bio-régionaliste pour inscrire les vallées de la Risle et de la Charentonne dans un territoire plus vaste, compris entre les quatre PNR normands, en suggérant ainsi la nécessité de dépasser les périmètres administratifs pour atteindre une plus grande cohérence écologique.

Le positionnement radical de l'équipe en faveur d'une économie de la co-évolution de l'humain et du non-humain, voire d'un ré-ensauvagement (maîtrisé) des vallées, questionne en profondeur la possibilité d'une meilleure cohabitation entre les vivants.





3- Projet mention spéciale : (RE)SOURCES

Auteurs : Paul DE CATHELINEAU, Meniar RABIE, Nikhil JAIN – Architectes

L'équipe identifie l'eau comme (re)source de vie, moteur d'activités et élément structurant pour le territoire. Ce projet est une proposition d'une vision collective où les acteurs locaux consolident les actions entamées et se fédèrent autour de projets collaboratifs d'économie solidaire et circulaire. Il propose d'assurer la mobilité pour tous, en améliorant les infrastructures biotiques (régénération des rivières, densification du bocage) et abiotiques (modernisation réseau ferroviaire, téléphériques entre les cotteaux, aménagements pour les modes doux). Enfin il s'attèle à dépasser l'enfermement de la logique (mono-)industrielle et la concurrence entre friches (coopérative Les Co-Friches) en mutualisant les grands volumes capables existants et en augmentant les usages déjà en place, de manière complémentaire.

La qualité graphique de la proposition, le phasage du projet, les thématiques retenues et la vision du territoire avec la complémentarité des acteurs dans une organisation coopérative ont convaincu le jury local.

Les experts qui ont analysé ce projet ont trouvé cette proposition riche, fondée sur l'idée d'une vitalité coopérative à installer entre les quatre friches, afin de dépasser l'introversion de ces anciens espaces industriels et en réparer les qualités écologiques (sols, eaux).

Ils ont apprécié la démarche en trois temps et quatre grands domaines d'action (environnement, économie, social, culture), maîtrisant des interventions à court terme et des stratégies à moyen et long terme.

Le positionnement tranché en faveur de la réhabilitation comme démarche de valorisation patrimoniale et environnementale a été mis en avant.

7. Les prochaines étapes

Mercredi 14 ou 21 février : rencontre avec les équipes lauréates sur les différents sites pour échanger sur les intentions des projets, les visions et les attendus de chacun des propriétaires des sites et ce afin de commencer à préparer et réfléchir aux suites à donner.

Mardi 12 mars : rencontre entre les sites français et les équipes organisée par Europan à la cité de l'architecture à Paris, désignation par Europan d'un expert qui accompagnera le volet opérationnel des suites du concours en fonction des attendus.

Jeudi 21 mars : dans le cadre de la manifestation Chantiers Communs organisée par Territoires Pionniers (Maison de l'architecture de Caen), un événement est prévu pour présenter la démarche et les résultats du concours d'idée. Deux temps forts sont organisés :

- Rendez-vous à 14h sur la friche des Nouvelles Coordonnées à Fontaine l'Abbé pour un tour des friches réservé aux professionnels et aux élus, sur inscription
- Rendez-vous à 18h sur la friche des Nouvelles Coordonnées à Fontaine l'Abbé pour un événement tout public avec une exposition des projets des lauréats et une présentation du projet de tiers-lieu des Nouvelles Coordonnées.

8. Pour aller plus loin

« Bernay, Terre de Normandie », le site d'EUROPAN : <https://www.europan-europe.eu/fr/session/europan-17/site/bernay-terres-de-normandie-fr>

« Bernay, Terres de Normandie - visite de site E17 », vidéo EUROPAN : <https://www.youtube.com/watch?v=DpCtjWjiFLU>

« Le concours EUROPAN en France », présentation du dispositif EUROPAN France : <https://www.europanfrance.org/europan/content/publications/p1g0c1tc4dlba1huf1rq5kg81dha5.pdf>